



Distribution: générale

Date: 11 avril 2017

Original: anglais

Point 8 de l'ordre du jour

WFP/EB.A/2017/8-C

Questions opérationnelles

Pour information

Les documents du Conseil d'administration sont disponibles sur le site Web du PAM (<http://executiveboard.wfp.org>).

Augmentations budgétaires pour des interventions prolongées de secours et de redressement—Somalie 200844

*Réduire la malnutrition et renforcer la résilience face aux chocs
pour assurer la sécurité alimentaire en Somalie*

Coût (dollars É.-U.)			
	Budget actuel	Augmentation	Budget révisé
Produits alimentaires et coûts connexes	338 246 351	137 567 857	475 814 209
Transferts de type monétaire et coûts connexes	188 548 051	96 633 272	285 181 323
Développement et augmentation des capacités	3 038 925	–	3 038 925
Coût total pour le PAM	729 313 107	269 824 501	999 137 608

Marqueur de l'égalité hommes-femmes 2A

<https://www.humanitarianresponse.info/system/files/documents/files/gm-overview-fr.pdf>.

Décision

Le Conseil a approuvé par correspondance l'augmentation budgétaire proposée de 270 millions de dollars É.-U. pour l'intervention prolongée de secours et de redressement Somalie 200844, "Réduire la malnutrition et renforcer la résilience face aux chocs pour assurer la sécurité alimentaire en Somalie".

7 avril 2017

Coordonnateurs responsables:

Mme V. Guarnieri
Directrice régionale
Afrique de l'Est et Afrique centrale
courriel: valerie.guarnieri@wfp.org

M. L. Bukera
Directeur de pays
courriel: laurent.bukera@wfp.org

Nature de l'augmentation

1. Compte tenu de la dégradation de la sécurité alimentaire et de la nutrition en Somalie, la présente révision budgétaire prévoit:
 - de porter le nombre de bénéficiaires des secours du PAM de 224 000 à 2 100 000;
 - de porter le nombre d'enfants âgés de 6 à 59 mois, de femmes enceintes et de mères allaitantes souffrant de malnutrition aiguë modérée qui reçoivent un traitement, de 360 000 à 700 000;
 - de porter le nombre d'enfants âgés de 6 à 36 mois, de femmes enceintes et de mères allaitantes bénéficiant d'une supplémentation alimentaire généralisée destinée à prévenir la malnutrition aiguë, de 125 000 à 445 000;
 - de porter le nombre d'enfants âgés de 6 à 23 mois, de femmes enceintes et de mères allaitantes participant à des programmes de santé et de nutrition maternelles et infantiles (SNMI) destinés à prévenir la malnutrition aiguë et chronique, de 145 000 à 985 000;
 - de suspendre les activités Assistance alimentaire pour la création d'actifs (3A) et Assistance alimentaire pour la formation (AAF) de mars à août 2017, afin de donner la priorité aux interventions de secours et de nutrition, sauf lorsque les fonds sont affectés précisément à cette fin par les donateurs;
 - d'augmenter la quantité de produits alimentaires fournie pour la faire passer de 250 112 tonnes à 363 970 tonnes;
 - de porter le montant des transferts de type monétaire de 169 600 198 dollars à 257 937 570 dollars; et
 - de réduire les frais de transport terrestre, d'entreposage et de manutention pour les faire passer de 396 dollars à 383 dollars par tonne.
2. Grâce à la présente révision budgétaire, le nombre total de bénéficiaires atteindra 2,8 millions en 2017, et le budget total de l'intervention prolongée de secours et de redressement (IPSR) augmentera de 270 millions de dollars.

Justification de l'augmentation budgétaire

Résumé des activités en cours

3. Dans le cadre de l'IPSR 200844, le PAM prête assistance à plus de 1,4 million de Somaliens vulnérables vivant dans des zones touchées par l'insécurité alimentaire, par le biais d'activités menées dans les quatre domaines suivants:
 - nutrition – assistance nutritionnelle curative et préventive ciblant des groupes vulnérables, notamment les enfants, les femmes enceintes et les mères allaitantes ainsi que les personnes suivant un traitement antirétroviral et un traitement de la tuberculose de brève durée sous surveillance directe, et campagnes de communication ciblées visant à faire évoluer les comportements afin de lutter contre les causes profondes de la malnutrition;
 - secours – repas cuisinés à l'intention des personnes les plus touchées par l'insécurité alimentaire à Mogadiscio, ou distributions générales de vivres et transferts de type monétaire non assortis de conditions afin de protéger les populations exposées au risque d'insécurité alimentaire aiguë;
 - moyens d'existence – transferts de type monétaire ou assistance alimentaire en nature en échange d'une participation à des activités de création d'actifs communautaires ou de formation professionnelle; et
 - filets de protection sociale – repas scolaires.

Conclusion et recommandations issues de la réévaluation

4. En Somalie, 6,2 millions de personnes sont exposées au risque d'insécurité alimentaire aiguë¹. Parmi elles, 2,9 millions sont dans une situation de "crise" ou d'"urgence", selon le Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire (IPC), pour la période allant de février à juin 2017. Les 3,3 millions de personnes restantes sont classées comme étant sous pression – phase 2 de l'IPC – et ayant besoin d'un appui aux moyens d'existence.
5. La prévalence de la malnutrition aiguë globale dépasse le seuil critique de 15 pour cent dans 13 des 27 groupes de populations rurales et déplacées étudiés. En décembre 2016, quelque 363 000 enfants souffraient de malnutrition aiguë et avaient besoin de toute urgence d'un appui nutritionnel et d'un traitement; 71 000 d'entre eux souffraient de malnutrition sévère et risquaient fortement de tomber malade et de mourir. On s'attend à ce que ces chiffres augmentent nettement d'ici à juin 2017. Le module d'action groupée chargé de la nutrition en Somalie estime à 945 000 le nombre de cas de malnutrition aiguë globale en 2017.
6. En raison du déficit pluviométrique enregistré pendant la saison des pluies *Deyr* de 2016, la production agricole a fortement diminué ainsi que les ressources dont disposent les éleveurs pour leur bétail. En janvier 2017, on prévoyait que les récoltes de la campagne *Deyr* seraient inférieures de 75 pour cent à la moyenne des cinq dernières années et parmi les plus faibles jamais engrangées. La production ayant été inférieure à la moyenne pendant deux campagnes consécutives, les prix des céréales de base ont flambé. Le niveau de l'eau dans le fleuve Chébéli² a baissé du fait des faibles précipitations enregistrées dans le bassin versant supérieur et de la surexploitation de ce fleuve en Somalie et en Éthiopie. De nombreux ménages ont dû consacrer leurs maigres revenus à l'achat d'eau pour leur bétail et leur propre consommation, mais encore plus nombreux sont ceux qui ne peuvent pas se le permettre.
7. Il est inquiétant de constater que les conditions sont comparables à celles qui ont conduit à la famine en 2011 et, cette fois, un pourcentage beaucoup plus important de la population est en danger car les capacités d'adaptation sont fortement érodées. Dans les zones pastorales, en particulier dans le centre et le nord-est de la Somalie, faute de pâturages et d'eau, le bétail migre et meurt, ce qui entraîne des déplacements de populations. Au cours des trois premières semaines de 2017, plus de 33 000 personnes ont été déplacées à cause de la sécheresse sévissant dans les zones du sud et du centre de la Somalie; parmi elles, 3 000 ont franchi la frontière de l'Éthiopie, où le taux de malnutrition parmi les personnes arrivant de Somalie a atteint presque 90 pour cent.
8. D'après les premières prévisions, les précipitations devraient être inférieures à la moyenne ou proches de la moyenne dans la majeure partie de la Somalie pendant la prochaine saison des pluies *Gu* (avril–juin 2017). Si les précipitations sont insuffisantes pendant cette saison, le pouvoir d'achat tombera au niveau de 2010/2011, il ne sera pas possible d'apporter une assistance humanitaire aux populations qui en ont besoin, et la famine – phase 5 de l'IPC – sévira probablement.

Finalité de la prolongation et de l'augmentation budgétaire

9. Afin d'éviter cette catastrophe et de coordonner l'intervention des Nations Unies avec les partenaires de l'aide humanitaire, le PAM apportera pendant six mois des secours d'urgence et un appui nutritionnel aux populations les plus touchées, en donnant la priorité aux régions qui comptent le plus grand nombre de personnes déplacées et les pourcentages les plus élevés de populations se trouvant dans les phases 3 et 4 de l'IPC.
10. Le PAM apportera une assistance humanitaire vitale à 2,1 millions de personnes en assurant des transferts de produits alimentaires et des transferts de type monétaire non assortis de conditions et en distribuant des repas cuisinés. Sauf lorsque des fonds y ont été spécifiquement affectés par les donateurs, les activités 3A et AAF seront suspendues de mars à août afin de recentrer les

¹ Unité chargée de l'évaluation de la sécurité alimentaire et de la nutrition (décembre 2016) et rapport du Réseau du système d'alerte rapide face aux risques de famine (février 2017).

² Selon le projet de gestion de l'information sur l'eau et les terres en Somalie.

ressources sur l'intervention visant à faire face à la sécheresse; la plupart des bénéficiaires prévus pour ces activités seront pris en charge dans le cadre des secours.

11. Sur les 2,9 millions de personnes qui se trouvent dans les phases 3 et 4 de l'IPC et ont besoin d'une assistance humanitaire, 800 000 résident dans les régions du Moyen-Djouba et du Bas-Chébéli dans le sud de la Somalie, où l'insécurité empêche le PAM et la plupart de ses partenaires d'atteindre les populations. Le PAM peut accéder aux régions voisines de Bay et de Bakool, qui ont beaucoup souffert de la sécheresse, et il apportera une assistance aux points de desserte dans les petites villes afin d'atteindre les populations des zones avoisinantes. Le déplacement de la population s'en trouvera réduit et les bénéficiaires auront moins besoin de parcourir de longues distances à pied pour obtenir une assistance. Les organisations qui peuvent accéder aux régions du Moyen-Djouba et du Bas-Chébéli poursuivront leurs efforts pour repérer et atteindre les populations touchées par la sécheresse.
12. Face aux taux élevés de malnutrition aiguë dans les zones frappées par la sécheresse, le PAM intensifiera ses activités visant à prévenir la malnutrition aiguë chez les enfants âgés de 6 à 36 mois, les femmes enceintes et les mères allaitantes, et la malnutrition aiguë et chronique chez les enfants âgés de 6 à 23 mois, les femmes enceintes et les mères allaitantes, par le biais d'activités de SNMI. Pris conjointement, ces deux programmes bénéficieront à 1,4 million d'enfants, de femmes enceintes et de mères allaitantes. Le PAM établira des priorités concernant les lieux à atteindre et les populations vulnérables, grâce à la sélection des ménages effectuée périodiquement par des bénévoles de la communauté ayant reçu une formation, qui examinent les besoins et les facteurs de vulnérabilité des femmes, des hommes, des filles et des garçons. La couverture élargie du programme de SNMI favorisera l'utilisation des services grâce à une approche intégrée comprenant: la vaccination, les soins de santé prénatals et postnatals, la surveillance de la croissance des enfants, l'éducation en matière de santé et de nutrition, la supplémentation en micronutriments, le déparasitage et la prise en charge des maladies. Dans les régions isolées du centre-sud et du nord-est, les activités de prévention de la malnutrition aiguë seront menées au moyen de dispensaires mobiles.
13. Les programmes d'information et de conseils sur la nutrition seront destinés à des femmes et des hommes appartenant à différents groupes d'âge, afin de faire en sorte que les ménages comprennent bien et adoptent les bons comportements en matière de nutrition. Le PAM assurera également des transferts de type monétaire à 58 800 femmes enceintes et mères allaitantes qui fréquentent les dispensaires de SNMI, en vue d'améliorer la qualité et la diversité de leur régime alimentaire, de réduire leurs carences en micronutriments et de favoriser la croissance intra-utérine.
14. Le traitement de la malnutrition aiguë modérée sera élargi afin d'atteindre 470 000 enfants de moins de 5 ans et 230 000 femmes enceintes et mères allaitantes, par le biais des centres de traitement et des dispensaires de proximité mobiles qui sont déjà implantés dans les communautés rurales. Des sites nouveaux de supplémentation alimentaire ciblée seront également ouverts afin de venir en aide à d'autres bénéficiaires.
15. Des biscuits à haute teneur énergétique seront prépositionnés aux points d'entrée des centres urbains en Somalie et aux postes frontières, afin de faire la soudure avec l'assistance alimentaire supplémentaire et l'appui aux populations déplacées.
16. Le PAM donnera la priorité aux ménages les plus vulnérables, notamment ceux qui comptent des enfants de moins de 5 ans, les ménages dirigés par une femme et ceux dont un membre au moins est handicapé. Selon les données sur la sécurité alimentaire, la moitié des ménages dirigés par une femme ont un score de consommation alimentaire insuffisant, contre 40 pour cent des ménages dirigés par un homme; 49 pour cent des ménages comptant des personnes handicapées ont un score de consommation alimentaire insuffisant, contre 42 pour cent des autres ménages.

17. Les transferts de type monétaire seront assurés aux bénéficiaires par le biais de près de 700 détaillants, qui offriront des services d'échange de bons électroniques aux personnes enregistrées sur la plateforme de gestion numérique des bénéficiaires et des transferts du PAM (SCOPE), et de prestataires de services financiers. Le réseau de détaillants est actuellement élargi, notamment aux villes de Wajid et d'Hudur.
18. Les distributions de vivres seront confiées à des partenaires coopérants sous le contrôle du personnel du PAM, ou à des tiers sous-traitants, dans les zones auxquelles le PAM ne peut pas accéder. Toutes les distributions se feront conformément à l'engagement du PAM à l'égard des principes humanitaires et du principe consistant à ne pas nuire. Le PAM fera en sorte que son assistance alimentaire: i) favorise l'égalité entre les sexes; ii) n'aggrave pas les risques en matière de protection; et iii) contribue à la sûreté et à la dignité des populations touchées. Cette intervention visant à faire face à la sécheresse sera menée en grande partie par un réseau constitué de plus de 100 organisations non gouvernementales (ONG) locales et internationales partenaires du PAM.
19. Afin de faciliter la fourniture d'une assistance alimentaire d'urgence, un avion-cargo d'une capacité de 5 tonnes est à disposition à Mogadiscio depuis février 2017. La quantité de produits prévue actuellement pour l'intervention d'urgence dans les régions de Bay et de Bakool, dans le sud de la Somalie, est de 135 tonnes par mois, essentiellement des produits nutritionnels. En cas de besoin, des avions supplémentaires seront mis à disposition pour offrir d'autres possibilités de transport aérien. Des navires seront également affrétés pour transporter des produits alimentaires par mer à partir des plateformes du Mécanisme de gestion globale des vivres de Mombasa, Djibouti et Berbera.
20. Le PAM travaille en collaboration avec des partenaires, notamment des organismes des Nations Unies, des modules d'action groupée, des ONG internationales et locales et des autorités locales, afin de coordonner l'assistance et de faire en sorte que les populations touchées par la sécheresse bénéficient d'un programme complet d'assistance qui peut comprendre les éléments suivants: denrées alimentaires, eau, appui en matière d'assainissement et d'hygiène, appui sanitaire, intrants agricoles, aide à l'élevage et espèces. Le PAM préside le groupe de travail interorganisations sur l'assistance monétaire. En collaborant avec des acteurs du développement, notamment la Banque mondiale pour les transferts de type monétaire, le PAM s'emploie à établir un lien entre son intervention humanitaire et les objectifs de développement à long terme qui visent à minimiser la vulnérabilité et les risques.

TABLEAU 1: BÉNÉFICIAIRES PAR ACTIVITÉ

Activité	Catégorie de bénéficiaires	Effectifs actuels			Augmentation			Chiffres révisés		
		Hommes/ garçons	Femmes/ filles	Total	Hommes/ garçons	Femmes/ filles	Total	Hommes/ garçons	Femmes/ filles	Total
Secours*	Ménages (rations)	68 110	70 890	139 000	919 240	956 760	1 876 000	987 350	1 027 650	2 015 000
Secours – repas cuisinés	Personnes	41 650	43 350	85 000	0	0	0	41 650	43 350	85 000
SNMI**	Enfants âgés de 6 à 23 mois, femmes enceintes et mères allaitantes	34 800	110 200	145 000	201 600	638 400	840 000	236 400	748 600	985 000
Supplémentation alimentaire généralisée	Enfants âgés de 6 à 36 mois	61 250	63 750	125 000	156 800	163 200	320 000	218 050	226 950	445 000
Supplémentation alimentaire ciblée	Enfants âgés de 6 à 59 mois, femmes enceintes et mères allaitantes	122 544	237 456	360 000	115 600	224 400	340 000	238 144	461 856	700 000
SNMI	Ménages (rations)	22 500	22 500	45 000	0	0	0	22 500	22 500	45 000
Repas scolaires	Enfants	82 500	67 500	150 000	0	0	0	82 500	67 500	150 000
Rations à emporter	Ménages (rations)	220 000	220 000	440 000	0	0	0	220 000	220 000	440 000
Tuberculose/VIH	Personnes	1 800	2 200	4 000	0	0	0	1 800	2 200	4 000
Activités 3A/AAF	Personnes	149 450	155 550	305 000	0	0	0	149 450	155 550	305 000
TOTAL		804 604	993 396	1 798 000	1 393 240	1 982 760	3 376 000	2 197 844	2 976 156	5 174 000
TOTAL hors chevauchements		642 143	807 857	1 450 000*	1 203 640	1 572 360	2 776 000	1 616 429	2 033 571	3 650 000**

* Des transferts de type monétaire seront assurés à la moitié des bénéficiaires des activités de secours.

** En outre, 58 800 femmes enceintes et mères allaitantes participant aux activités de SNMI recevront une assistance monétaire par le biais de bons électroniques destinés à l'achat de légumes.

Notes: Le PAM offre des services nutritionnels préventifs de SNMI par l'intermédiaire des dispensaires existants, en partenariat avec le Ministère de la santé. Là où il n'existe pas de centres de SNMI, la supplémentation alimentaire généralisée est assurée par des ONG partenaires et des dispensaires mobiles.

Dans l'IPSR initiale, le double comptage des bénéficiaires englobait 60 pour cent de bénéficiaires des rations à emporter, 30 pour cent d'enfants âgés de moins de 24 mois, de femmes enceintes et de mères allaitantes bénéficiaires des programmes de SNMI, et 25 pour cent de bénéficiaires des repas scolaires.

Le nouveau calcul des chevauchements est fondé sur l'hypothèse que 40 pour cent des bénéficiaires aidés par le biais d'activités nutritionnelles sont également pris en charge dans le cadre des secours. Le chevauchement total révisé englobe les bénéficiaires des secours + 60 pour cent des bénéficiaires des activités axées sur la nutrition - supplémentation alimentaire généralisée, supplémentation alimentaire ciblée, SNMI – + 75 pour cent des bénéficiaires de l'alimentation scolaire, 40 pour cent des bénéficiaires des rations à emporter, + les personnes suivant un traitement contre la tuberculose/VIH et les bénéficiaires des activités AAF, et 13 pour cent des bénéficiaires des activités 3A.

21. Dans les zones où les marchés fonctionnent, et selon la capacité de livraison, le PAM fournira des bons d'alimentation électroniques non assortis de conditions ou des transferts monétaires sans restriction, équivalant à 80 pour cent de la composante alimentation du panier de dépenses minimum, aux personnes se trouvant dans les phases "crise" ou "urgence" de l'IPC. Les deux types de transferts de type monétaire, ainsi que les transferts de produits alimentaires en nature, seront assurés à l'aide du système SCOPE et moyennant l'authentification des empreintes digitales, afin que cet appui soit réellement fourni aux personnes ciblées. Les bénéficiaires des bons électroniques pourront choisir parmi les denrées suivantes: céréales – riz, pâtes, maïs, sorgho et farine de blé; légumes secs – haricots et pois; viande de camélidés; viande de caprins; lait; sucre; fruits frais; légumes frais; fruits secs; huile végétale; poisson; œufs; condiments; et sel. Les bons représenteront la majeure partie des transferts de type monétaire; outre qu'ils garantissent que les bénéficiaires ciblés peuvent acheter des vivres, ils permettent également au PAM de suivre les denrées alimentaires achetées en temps réel, afin de surveiller l'offre et la demande.

22. Là où les marchés fonctionnent mais où le PAM ne peut pas établir un réseau de détaillants, des transferts de type monétaire sans restriction seront assurés par l'intermédiaire de prestataires de services financiers. En collaboration avec ses partenaires, le PAM continuera de suivre l'évolution des cours afin de tenir compte de l'inflation dans le choix de la modalité de transfert. Une augmentation du prix des céréales locales a été observée au cours des dernières semaines, mais les prix du riz et des pâtes importés, que la population somalienne apprécie, sont restés stables. Des facteurs tels que l'accès, le rythme de transposition à plus grande échelle, et l'appui aux marchés locaux seront pris en considération, ainsi que le coût, afin de garantir que la solution la plus efficace pour répondre aux besoins des bénéficiaires sera retenue.
23. Les transferts de type monétaire devraient représenter la moitié des secours. Le bureau de pays renforce ses activités de suivi des marchés afin de garantir la bonne utilisation de ces transferts. Si les prix flambent, une réorientation vers une assistance en nature sera envisagée. En 2017, le PAM réalisera une évaluation de la problématique hommes-femmes et de la protection afin de disposer d'informations utiles pour ses opérations et de repérer les risques associés aux transferts de type monétaire qui nécessiteraient de prendre des mesures d'atténuation.
24. Dans l'ensemble, la ration de secours représente 80 pour cent de la ration complète: les ménages les plus vulnérables recevront 100 pour cent de la ration complète, tandis qu'une ration moins importante sera fournie dans les zones où il existe d'autres sources d'approvisionnement en vivres. Le PAM surveillera sans relâche la mise en œuvre afin de s'assurer que les transferts répondent aux besoins des bénéficiaires, et modifiera la ration si nécessaire.

TABLEAU 2: RATIONS ALIMENTAIRES QUOTIDIENNES RÉVISÉES/TRANSFERTS DE TYPE MONÉTAIRE, PAR ACTIVITÉ (en grammes par personne et par jour)

	Secours (80%)	Secours (50%)	Activités 3A	Rations à emporter pour les filles	Biscuits à haute teneur énergétique (secours)
Céréales	278	139	417		
Légumes secs	56	56	56		
Huile végétale	29	29	29	20	
SuperCereal	56	56	56		
Sucre		3			
Transferts de type monétaire* (en dollars par personne et par jour)	0,60	0,38	0,75	0,03	
TOTAL	419	280	558		
Total kcal/jour	1 631	1 167	2 119		200
% kcal d'origine protéique	12	12	12		
% kcal d'origine lipidique	25	28	22		200
Nombre de jours d'alimentation par mois	30	30	30	30	

* Les rations en nature ne seront pas modifiées, mais le montant des transferts de type monétaire a été révisé en fonction des évaluations récentes des marchés.

Besoins en produits alimentaires

25. La présente révision budgétaire prévoit de modifier la valeur de la ration à emporter pour les filles, qui a été considérée de manière erronée comme une ration familiale et non comme une ration individuelle dans le descriptif de l'IPSR initiale.

TABLEAU 3: BESOINS EN PRODUITS ALIMENTAIRES ET EN TRANSFERTS DE TYPE MONÉTAIRE, PAR ACTIVITÉ, 2016–2018				
Activité	Vivres ou transferts de type monétaire	Vivres (<i>en tonnes</i>) ou transferts de type monétaire (<i>en dollars</i>)		
		Chiffres actuels	Augmentation (ou baisse)	Total révisé
Supplémentation alimentaire généralisée – enfants âgés de 6 à 36 mois	Vivres	4 320	3 271	7 591
SNMI – enfants âgés de 6 à 23 mois	Vivres	5 406	3 028	8 434
Supplémentation alimentaire ciblée – enfants âgés de 6 à 59 mois, femmes enceintes et mères allaitantes	Vivres	14 573	16, 847	31 420
SNMI – femmes enceintes et mères allaitantes	Vivres	15 314	25 092	40 406
Activités 3A – aide en nature	Vivres	107 382	(16 887)	90 494
Activités 3A – aide monétaire	Transferts de type monétaire	100 693 255	(11 772 314)	88 920 941
Activités 3A – bons électroniques - légumes	Transferts de type monétaire	560 633	20 314 884	20 875 517
Secours 80%	Vivres	2 428	82 308	84 736
Secours 80%	Transferts de type monétaire	2 318 040	103 250 073	105 568 113
Secours 50%	Vivres	4 532	0	4 532
Secours 50%	Transferts de type monétaire	4 207 870	1 294 729	5 502 599
Biscuits à haute teneur énergétique – secours	Vivres	0	200	200
Repas scolaires	Vivres	36 049	0	36 049
Mesures pour encourager l'assiduité des filles	Transferts de type monétaire	39 900 000	(24,750,000)	15 150 000
Mesures pour encourager l'assiduité des filles	Vivres	3 990	0	3 990
SNMI – mesure d'incitation	Vivres	7 056	0	7 056
SNMI – mesure d'incitation	Transferts de type monétaire	6 804 000	0	6 804 000
Aliments cuisinés	Vivres	47 577	0	47 577
Aliments cuisinés	Transferts de type monétaire	15 116 400	0	15 116 400
Tuberculose/VIH	Vivres	1 485	0	1 485
TOTAL	Vivres	250 112	113 859	363 970
	Transferts de type monétaire	169 600 198	88 337 372	257 937 570

ANNEXE I-A

VENTILATION DES COÛTS DU PROJET			
	Quantité (en tonnes)	Valeur (en dollars)	Valeur (en dollars)
Produits alimentaires			
Céréales	41 990	8 007 548	
Légumes secs	9 306	4 336 516	
Huile et matières grasses	8 135	7 490 860	
Aliments composés et mélanges	54 428	49 949 582	
Total, produits alimentaires	113 859	69 784 506	
Transport extérieur		10 490 066	
Transport terrestre, entreposage et manutention		42 070 711	
Autres coûts opérationnels directs: produits alimentaires		15 222 574	
Produits alimentaires et coûts connexes¹		137 567 857	
Transferts de type monétaire		88 337 372	
Coûts connexes		8 295 900	
Transferts de type monétaire et coûts connexes			96 633 272
Coûts opérationnels directs			234 201 129
Coûts d'appui directs (voir l'annexe I-B) ²			17 971 302
Total des coûts directs du projet			252 172 431
Coûts d'appui indirects (7,0 pour cent) ³			17 652 070
COÛT TOTAL POUR LE PAM			269 824 501

¹ Il s'agit d'un assortiment alimentaire indicatif utilisé à des fins d'établissement du budget et d'approbation, dont la composition peut varier.

² Chiffre indicatif donné à titre d'information. Le montant alloué au titre des coûts d'appui directs est revu chaque année.

³ Le taux de recouvrement appliqué aux coûts d'appui indirects peut être modifié par le Conseil pendant la durée de l'intervention.

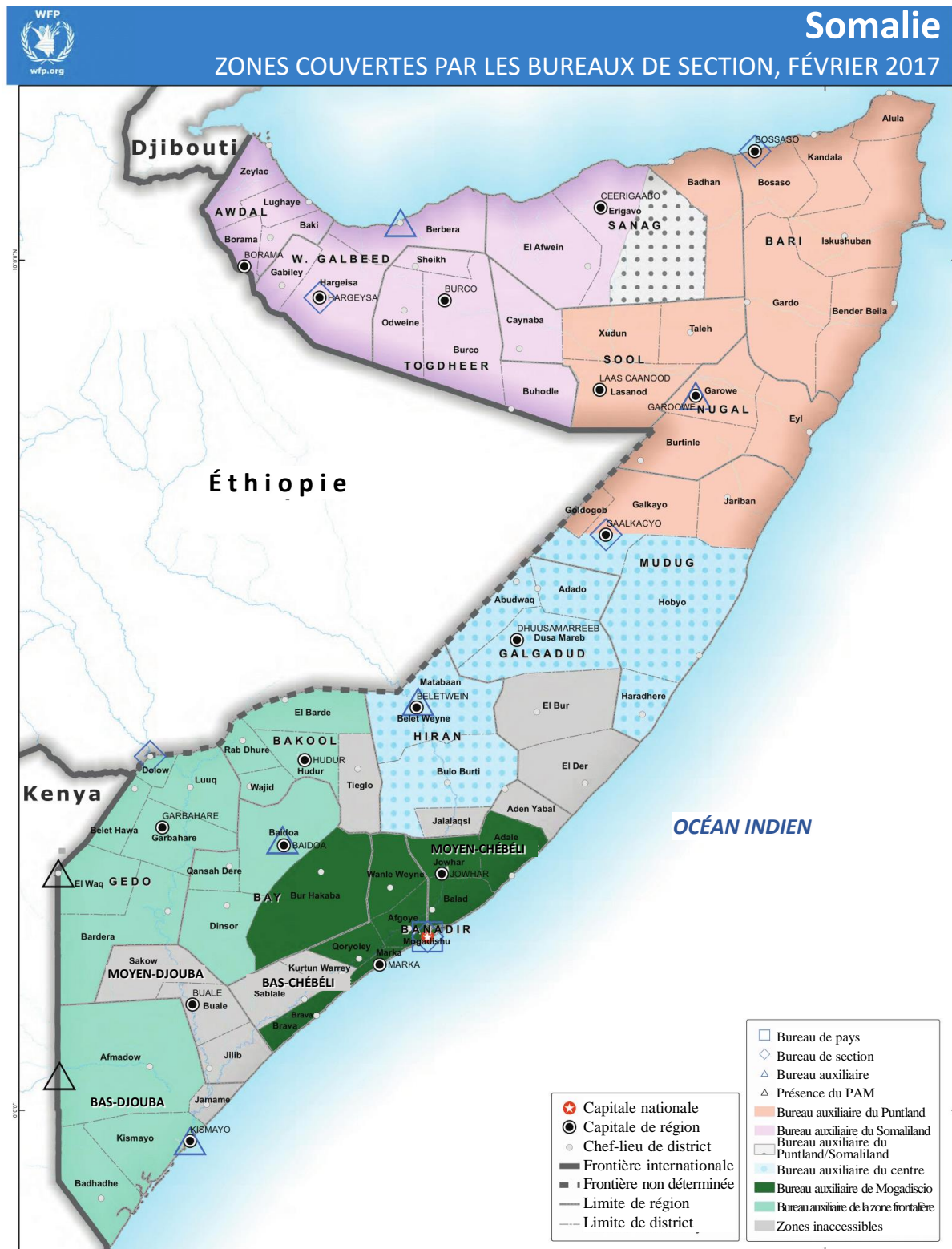
ANNEXE I-B

COÛTS D'APPUI DIRECTS (<i>en dollars</i>)	
Dépenses de personnel et frais connexes	
Administrateurs	5 678 517
Agents des services généraux	2 087 071
Prime de danger et indemnités locales	288 568
Total partiel	8 054 156
Dépenses de fonctionnement et autres	1 824 635
Dépenses d'équipement	5 730 508
Sécurité	910 000
Voyages et transport	2 152 003
Études préalables, évaluations et suivi¹	(700 000)
TOTAL DES COÛTS D'APPUI DIRECTS	17 971 302

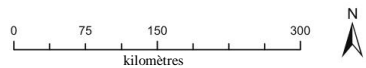
¹ Correspond aux coûts estimatifs lorsque ces activités sont réalisées par des tiers.

ANNEXE III

Zones couvertes par le PAM en Somalie



Date de création: 24 février 2017
 Personne à contacter: joshua.mesa@wfp.org
 Site Web: www.wfp.org
 Carte établie par: Unité ACV, Bureau du PAM en Somalie
 Référence de la carte: SO_WFP AO Coverage_24022017_A4P



Sources des données: PAM, Groupe de travail des Nations Unies sur l'information géographique, base de données GeoNames, Système mondial de classification par niveaux administratifs, PNUD
 Les appellations employées dans cette carte et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part du Programme alimentaire mondial (PAM) aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.
 © Programme alimentaire mondial, 2016

Liste des sigles utilisés dans le présent document

3A	Assistance alimentaire pour la création d'actifs
AAF	Assistance alimentaire pour la formation
IPC	Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire
IPSR	intervention prolongée de secours et de redressement
ONG	organisation non gouvernementale
SNMI	santé et nutrition maternelles et infantiles